PROPRIÉTÉ MATAWINIE

La propriété de graphite Matawinie comprend 176 droits exclusif d'exploration (claims) couvrant 9 264 hectares[1]. NMG détient une participation de 100 %. Le bloc Tony, ou la propriété minière, fait partie de la propriété de graphite Matawinie et se compose de 159 claims totalisant 8 266 hectares.

BLOC TONY

Le bloc de claims Tony est situé à environ 120 km, à vol d'oiseau, au nord de Montréal (Québec, Canada), à Saint-Michel-des-Saints. Ce bloc est facilement accessible par la route d'accès dédiée reliant le site à l'autoroute locale et se trouve à proximité d'infrastructures de haute qualité, notamment des routes pavées et des lignes à haute tension. La collectivité régionale compte beaucoup de travailleurs qualifiés et d'entrepreneurs. Le projet est situé à proximité de la région métropolitaine de Montréal, qui dispose également d'un bassin considérable de main-d'œuvre et de fournisseurs de biens et de services.

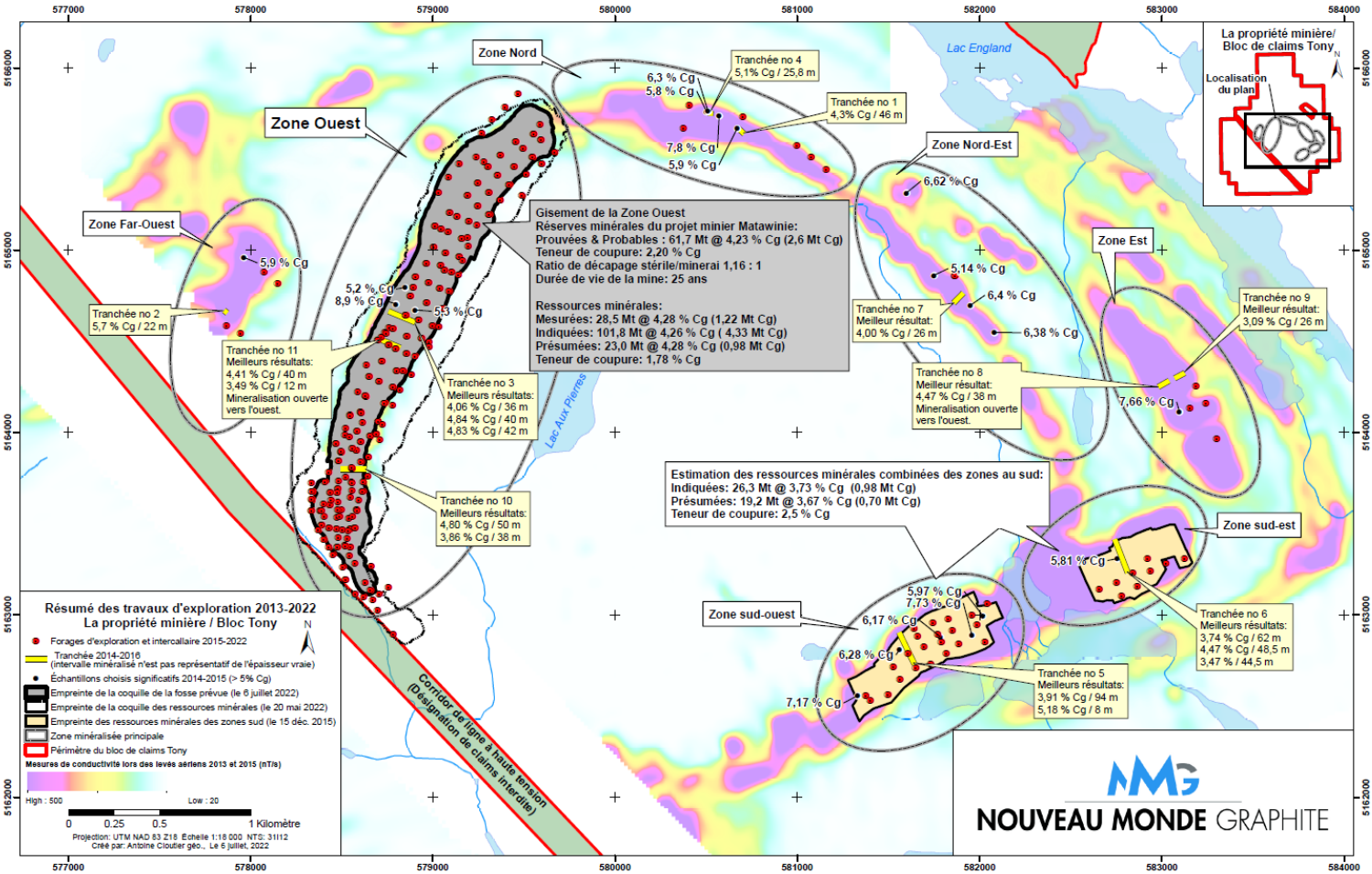

[1] En date de novembre 2025

RESSOURCES ET RÉSERVES MINÉRALES

Une Ressource minérale a été estimée pour la zone Ouest de la Propriété minière. Cette Ressource minérale est basée sur 8 274 intervalles d'analyse recueillis sur 27 888,24 mètres de forage ainsi que sur 207 échantillons de rainures obtenues à partir de trois (3) tranchées de surface. Des mesures appropriées de contrôle de la qualité, incluant l'insertion de duplicats, de blancs et de standards, ont été prises tout au long des travaux d'exploration et ont démontré des résultats acceptables.

Estimé actuel des Ressources minérales en fosse pour la zone Ouest

Catégorie de ressources minérales [1, 2]	Ressources actuelles (12 novembre 2025) [5, 6, 7]		
	Tonnage (Mt)	Teneur C(g) (%)[3]	Graphite contenu (Mt)
Mesurée	28,5	4,28	1,22
Indiquée	101,8	4,26	4,33
Mesurée + indiquée	**130,3**	**4,26**	**5,55**
Présumée[4]	23,0	4,28	0,98

1 Les ressources minérales indiquées dans ce tableau ont été estimées par Yann Camus, ing., personne qualifiée de SGS Services Géologiques, selon les normes actuelles de l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole (« ICM ») sur les ressources et les réserves minérales – définitions et lignes directrices.
2 Les Ressources minérales qui ne sont pas des Réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. Des travaux supplémentaires de tranchée et/ou de forage sont requis afin de convertir des ressources minérales présumées et indiquées en ressources minérales mesurées. Il n'y a aucune certitude que les ressources minérales seront converties en réserves, que ce soit en tout ou en partie.
3 Toutes les analyses ont été réalisées par ALS Minerals Laboratories selon le code analytique interne C-IR18 et les résultats ont été exprimés en % C(g).
4 Le degré de confiance de la catégorie de ressource dite présumée est insuffisant pour permettre une évaluation de la viabilité économique. Du rainurage et/ou des forages supplémentaires seront nécessaires pour convertir les Ressources minérales présumées en Ressources minérales indiquées ou mesurées. On ne peut pas supposer que les ressources présumées seront reclassées dans une catégorie de ressource supérieure, que ce soit en tout ou en partie.
5 Ressource actuelle en date du 12 novembre 2025.
6 Les Ressources minérales présentées ont une teneur de coupure de 1,78 % C(g).
7 Les normes de contrôle de la qualité utilisées pour ces ressources minérales ont démontré des résultats acceptables, et aucun biais significatif n'a été observé.

Une Ressource minérale combinée des zones Sud-Est et Sud-Ouest est également présente sur la Propriété minière. Bien que ces gisements fassent partie de la Propriété, ils n'ont pas été étudiés pour être intégrés dans les Réserves ou le plan minier.

Réserves minérales de la zone Ouest du gisement Matawinie

Catégorie	Tonnage (Mt)	Teneur C(g) (%)	Graphite contenu (Mt)
Prouvée	17,3	4,16	0,7
Probable	44,3	4,26	1,9
Prouvée et probable	**61,7**	**4,23**	**2,6**

1 La personne qualifiée pour l'estimation des réserves minérales est Jeffrey Cassoff, ing., de BBA Inc.
2 La date d'entrée en vigueur de l'estimation est le 12 novembre 2025.
3 Les réserves minérales ont été obtenues selon un prix de vente du concentré de graphite de 1 334 $ US/tonne, en considérant une redevance de 2 % et des coûts de vente de 34,23 $ CA/tonne. Une teneur moyenne de 97 % a été considérée pour le concentré de graphite.
4 Une récupération métallurgique de 93 % a été utilisée.
5 Une teneur de coupure de 2,20 % C(g) a été utilisée.
6 Le ratio stérile/minerai de la mine à ciel ouvert est de 1,16:1.
7 Les réserves minérales comprennent la dilution de l'exploitation minière et la perte de minerai.
8 Le point de référence pour les réserves minérales est le concasseur primaire.
9 Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.